

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ASSP option structure

Intitulé

BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE (ASSP)

- ✓ Diplôme de niveau 4
- ✓ Certification code RNCP : 12296
- ✓ Diplôme Education Nationale code : 40033003

Métier

Le baccalauréat professionnel ASSP option « En structure » donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemple, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- assistant en soins et en santé communautaire
- accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées
- maîtresse de maison/gouvernante
- responsable hébergement
- responsable de petites unités en domicile collectif
- intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.

Ce baccalauréat répond à des besoins importants de professionnels qualifiés notamment dans les EHPAD.

Prérequis

Cette formation est accessible uniquement en classe de terminale. Elle est proposée en interne aux élèves de première bac professionnel ASSP autorisés à suivre la formation en apprentissage en terminale.

Délai d'accès

Démarrage de la formation fin août.

Modalités d'accès

Inscription auprès de l'UFA Talensac (OGEC Talensac)

Accompagnement vers l'entreprise – employeur d'apprenti(e)s

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) accompagne les candidats tout au long de leur recherche de structure (CV, lettre de motivation) et propose des offres dans certains EHPAD partenaires.

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 11 mois dont 665 heures en centre de formation. L'alternance est d'environ 1 semaine CFA / 1 semaine entreprise.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont les savoirs et savoir-faire professionnels indispensables à la prise en charge de personnes non autonomes.

Formation

Enseignement professionnel

- Pôle 1 : biologie-microbiologie appliquées / ergonomie-soins
- Pôle 2 : animation-éducation à la santé / sciences médico-sociales
- Pôle 3 : services à l'usager / nutrition-alimentation
- Économie – gestion
- Prévention Santé Environnement

Enseignement général

- Français
- Histoire Géographie / enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Anglais
- Arts appliqués – cultures artistiques
- EPS (éducation physique et sportive)

Méthodes mobilisées

Au sein de l'UFA, la formation est assurée en présentiel par des cours et des ateliers professionnels. Des plateaux techniques sont utilisés pour travailler les techniques d'ergonomie soins (mannequins adultes et enfants, lits médicalisés, matériel d'aide à la mobilisation et aux transferts, matériel médicalisé divers, plan de travail avec baignoire...) et les techniques de services à l'usager (cuisine pédagogique, matériel pour le bionettoyage...). (Nous consulter pour obtenir le détail des compétences visées par le diplôme)

Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation (CCF) + examens en fin de formation.

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

U1	Épreuve scientifique et techniques
	U11 Mathématiques
	U12 Sciences physiques et chimiques
	U13 Conduite d'un projet d'accompagnement
U2	Épreuve technologique
	Analyse de situation(s) professionnelle(s)
U3	Épreuve professionnelle
	U31 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure
	U32 Projet d'animation
	U33 Conduite d'action d'éducation à la santé
	U34 Économie gestion
	U35 Prévention santé Environnement
U4	Épreuve de langues vivantes
U5	Épreuve de Français, histoire-géographie et éducation civique
	U51 Français
	U52 Histoire-géographie et éducation civique
U6	Épreuves d'arts appliqués et culture artistique
U7	Épreuves d'éducation physique et sportive

Obtention du diplôme si moyenne d'examen supérieure ou égale à 10/20

Poursuite d'études

Les diplômes d'Etat

- DEAS : Diplôme d'Etat d'Aide-soignant
- DEAP : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- DEAES : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et social
- DEME : diplôme d'Etat de Moniteur éducateur
- DETISF : diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- ATSEM : Agent territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
- Assistant dentaire
- Diplôme d'Etat d'ambulancier

Les formations sur PARCOURSUP

- DEI : diplôme d'Etat d'infirmier
- **BTS ESF (Économie Sociale et Familiale) – Formation présente à Talensac**
- **BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et social) – Formation présente à Talensac**

Tarifs et Rémunération

La formation est organisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est gratuite et rémunérée pour l'apprenti(e).

Le coût de la formation pédagogique est présenté à l'entreprise sur devis au montant de 8303€. Possibilité de prise en charge de ce coût par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'identifiant de la convention collective de l'entreprise. Des financements sont possibles pour les employeurs publics. Se renseigner auprès du CFA St- Félix – La Salle.

Contacts

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : UFA du lycée Talensac (OGEC Talensac) : ufa@talensac.com ou secretariatufa@talensac.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation.

Notre Référent handicap CFA St Félix LaSalle : Sandrine Béjenne : sandrine.bejenne@stfelixlasalle.fr

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux du centre de formation Talensac, au 16 rue Talensac 44000 Nantes, et dans les locaux de l'employeur de l'alternant.

Indicateurs de résultats

Pour la formation :

Taux d'obtention du diplôme préparé en contrat d'apprentissage **100 % (2 reçus/2 présentés) pour la session 2025.** (selon l'article L. 6111-8 du Code du travail).

Les autres indicateurs de résultats (poursuite d'études, insertion professionnelle, interruption en cours de formation) sont calculés par les ministres chargés de la formation professionnelle et de l'Éducation Nationale et disponibles à l'adresse :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BACPRO\\$33004\\$BAC%20PRO](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BACPRO33004BAC%20PRO)

Information complète accessible sur notre site internet www.talensac.fr